



HAL
open science

Chami, nouvelle ville du désert : quels nouveaux apports à l'urbanisation en Mauritanie ?

Moustapha Taleb

► **To cite this version:**

Moustapha Taleb. Chami, nouvelle ville du désert : quels nouveaux apports à l'urbanisation en Mauritanie ?. Les mutations de la ville saharienne – Approches croisées sur le changement social et les pratiques urbaines, Faculté des Sciences Sociales et Humaines-Université Kasdi Merbah, Ouargla., Mar 2015, Ouargla, Algérie. halshs-01235703

HAL Id: halshs-01235703

<https://shs.hal.science/halshs-01235703>

Submitted on 30 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chami, nouvelle ville du désert : quels nouveaux apports à l'urbanisation en Mauritanie ?*

Moustapha Taleb, sociologue, Observatoire de la Mauritanie Contemporaine(OMC), Université de Nouakchott

Courriel : moustapha.taleb@yahoo.fr

Introduction

De tous les pays du Sahel, la Mauritanie se présentait dans les années 1960, à l'indépendance, comme le pays le moins urbanisé avec environ 3% de la population dans les villes (Ministère de la Culture, 2006). Cette situation a changé très vite avec notamment la création ex nihilo de Nouakchott, la capitale¹, qui attira une population nombreuse du milieu rural du fait de son statut administratif et plus tard -dès les années 1970 - comme conséquence du phénomène de la sécheresse qui a frappé durablement le pays.

Dans ce contexte, Nouakchott a connu une croissance impressionnante passant d'un petit bourg de 300 habitants dans les années 1950 à une ville abritant la moitié de l'ensemble de la population urbaine de la Mauritanie dans les années 2000 (ONS, 2013) et cristallisant l'essentiel de la problématique urbaine du pays. Celle-ci se caractérisa par la rapidité du processus d'installation des populations dans la ville et l'absence ou la faiblesse, selon les cas, du contrôle de ce phénomène par les pouvoirs publics. Comme corollaire à l'augmentation démographique spectaculaire, on observa un appauvrissement grandissant et des inégalités très marquées entre les habitants aussi bien dans leurs logements individuels qu'au niveau de leurs quartiers de façon plus globale. La dualité des quartiers formels vis-à-vis des quartiers informels (*kebbes* et *gazra*) constituait l'emblème de cette urbanisation inachevée. Ces derniers quartiers sont périphériques et forment une ceinture de la pauvreté autour de Nouakchott (Diagana, 2012). En effet, dans ceux-ci, il existait peu d'infrastructures de base et d'équipements collectifs tandis que la qualité de vie n'a rien à envier à celle du monde rural, elle peut même être considérée comme pire avec notamment un logement précaire (baraques en bois en clôtures en matériaux légers).

Cette distribution spatiale différenciée pousse à dire que la ville produit de fortes inégalités territoriales vis-à-vis de ses habitants en permettant voire développant des modes d'urbanisation inappropriés qui ne favorisent guère l'intégration urbaine des populations se rendant souvent à Nouakchott comme « la ville » par excellence du pays et comme une ultime solution pour améliorer leurs conditions de vie. En fait, il faudrait reconnaître que Nouakchott

¹Inaugurée en 1959 comme « la future capitale de la Mauritanie », Nouakchott existait en fait depuis 1929 comme un petit poste militaire situé sur l'axe impérial reliant Dakar au Sénégal à Tindouf en Algérie.

*Le travail de terrain dont est issu cet article a bénéficié du soutien financier du Service de Coopération et Action Culturelle de l'Ambassade de France en Mauritanie. L'auteur et l'OMC les en remercie.

n'a pas eu le privilège de se développer normalement car elle a subi très tôt une forte pression démographique (tableau 1) entraînant une gestion territoriale contrariée et une difficulté accrue pour la desserte de services publics².

Evolution démographique de Nouakchott de 1962 à 2005

Année	Nombre d'habitants
1962	5807
1965	17500
1977	134704
1988	383 325
2005	743 511

Source : Office national des statistiques,

Le manque d'opportunités de travail pour ces vagues successives de migrants à Nouakchott et l'absence d'une politique d'aménagement territoriale adéquate³ à cette agglomération qui ne s'arrêtait pas de s'étendre, ont favorisé une « informalisation » du domaine foncier public. Il bascule d'une réserve pour les besoins d'habitation pour les populations sinistrées venues de tous les coins du pays vers une source potentielle de richesse et /ou tensions dans le cadre d'un « marché foncier » en plein développement dans la ville (Destremau et Tanguy, 2006).

Au fil du temps, Nouakchott continua d'être un pôle urbain d'attraction et sa concentration démographique aidant, elle va profiter de la majeure partie des interventions de développement (routes, écoles, dispensaires etc.) à tel point par exemple qu'elle abritait 70% des structures de santé et la quasi-totalité des établissements de l'enseignement supérieur du pays (PNUD, 2010).

Cette position relativement déséquilibrée à travers l'existence d'une ville-pays commence à changer à la faveur d'une politique nationale d'aménagement territorial favorisant l'émergence de pôles de développement intégrateurs et spécialisés et susceptibles de créer une nouvelle dynamique socio-économique au sein des régions de l'arrière-pays en vue d'améliorer les conditions de vie des populations locales et d'en limiter les migrations.

La création de la *mougataa* de Chami (nord-ouest du pays) en 2012 s'inscrit dans ce contexte. Elle répondrait à ce souci de créer un point de chute pour ces milliers de semi-nomades, éleveurs chameliers traversant les zones de *Tijirit*, *Tasiast*, *Ejefiyat*, *N'kheila* et *Agneitir*, les doter d'infrastructures de base et de services administratifs de proximité. D'autres

²Selon Semegua (2006), 80% des habitants de la ville n'étaient pas connectés au réseau de l'eau potable.

³Selon l'ordonnance n°63-139 du 2 août 1963 b de l'organisation foncière et domaniale et ses décrets d'application dont le dernier est le décret 2000—089 en date du 17 juillet 2000 mauritanienne, l'attribution de terrains en zone urbaine de type habitat évolutif (comme dans le cas des zones périphériques de Nouakchott) relève du Wali (gouverneur) sur simple demande des résidents. Une commission de la Wilayaa établira des listes de bénéficiaires mais aucun critère persuasif n'est cité dans les différents décrets. Le résultat était une confusion dans les attributions, une inflation de la demande et surtout une spéculation foncière extrême (Dionne, 2006)

considérations favorables militent aussi pour cette nouvelle cité saharienne comme par exemple la complémentarité économique avec la nouvelle zone franche de Nouadhibou, la stimulation du tourisme en provenance de l'Europe via la route Nouakchott-Nouadhibou.

Le processus de mise en œuvre de la création de cette ville fut rapide à travers une mobilisation généreuse de fonds du budget de l'Etat (viabilisation, construction d'infrastructures publiques, adduction d'eau et électricité). On observa à Nouakchott en 2013 lors de l'annonce publique de la distribution des terrains dans la nouvelle ville un véritable engouement de la part de tous les mauritaniens vis-à-vis de celle-ci. Ce point constituera la trame de notre travail mais d'autres questionnements nous intéressent aussi ici par rapport à cette nouvelle dynamique territoriale en cours dans cette partie de la Mauritanie. En effet, on peut se demander dans quelle mesure le projet de ville en question présente une continuité ou se veut une rupture avec les pratiques d'antan ? Quels sont les nouveaux éléments qui peuvent confronter l'une ou l'autre tendance ?

Comment les nombreuses expériences « urbaines » de Nouakchott ont été capitalisées au niveau de cette nouvelle ville de Chami ? Quels sont les nouveaux modes d'urbanité signalés chez les occupants de Chami ? Est-ce qu'il y a des changements dans « l'ordre urbain » ? Si oui, quels sont leurs caractéristiques aussi bien chez les niveaux institutionnels que communautaire ?

Pour répondre à ces différentes interrogations, nous avons conduit durant l'année 2014 un travail de recherche intensive avec une approche qualitative qui a couvert plus de 50 ménages nouvellement installés ainsi que 80 autres ménages nomades habitant dans la périphérie de cette nouvelle ville. A ces acteurs bénéficiaires de ce projet, nous avons croisé le regard institutionnel⁴ pour avoir une vue plus panoramique d'un pronostic urbain.

Contexte de la création de la ville de Chami

La Moughataa et ses objectifs

En 2004 avec la mise en service de la route Nouakchott-Nouadhibou, le site de Chami, du nom d'un puits cimenté (*Hasi* en arabe)⁵ commença à surgir comme un petit village avec quelques sondages d'eaux éparpillés dans la zone, des restaurants et auberges et même une station-service (connu sous le nom de station d'OuldBouamattou⁶ ou la Gare du Nord et qui comprend aussi une épicerie et un restaurant).

Depuis cette date, ce lieu est devenu un carrefour incontournable pour différents types d'usagers. En effet, il était la porte d'entrée au Parc national du Banc d'Arguin, qui se trouve en face et qui y a installé son poste d'accès pour ce territoire spécial, patrimoine de l'Humanité. La disponibilité de l'eau et son accès gratuit constituait aussi une caractéristique principale de ce site et cela a fait de lui un point essentiel pour les mareyeurs et

⁴Issus des ministères de : l'habitat, la décentralisation et le Parc national du Banc d'Arguin (PNBA)

⁵Selon la légende locale, il aurait été creusé en 1635 par des membres de la tribu Barikalla appelés Abdallah Ould Barikallah et Ahmed Bazeid. Il fut rénové pendant la colonisation française de la zone vers 1920.

⁶Du nom de son propriétaire, Mohamed Ould Bouamattou, un homme d'affaires mauritanien.

les autres véhicules d'approvisionnement en eau en provenance des villages du parc ou des campements de pêcheurs, disséminés tout au long du littoral voisin. Il y a aussi les voyageurs de passage empruntant l'axe routier Nouakchott-Nouadhibou qui font escale dans ce site qui marque à peu près le mi-chemin entre les deux villes de l'axe.

Ces différents éléments favorables à l'adoption d'un statut institutionnel pour Chami ont sans doute motivé la décision du conseil des ministres du 22 Juin 2011, portant approbation et déclaration d'utilité publique du plan de lotissement de la ville de Chami. Celle-ci couvre une superficie de 685 hectares (extensible) et compte 5680 lots à usage d'habitat et 805 lots commerciaux en plus des lots destinés aux équipements publics.

Cette décision peut être interprétée comme la consécration de plusieurs décennies de revendication territoriale des habitants de cette contrée et qui fût portée par leurs leaders politiques. Ces derniers ont toujours demandé une révision du découpage administratif se demandant comment les habitants des localités situées à 300 km voire 400 km de Nouadhibou peuvent être administrés efficacement par la Moughataa (département/préfecture) de cette dernière ?

D'un point de vue institutionnel donc, une nouvelle Moughataa vu le jour au niveau de la Wilaya de *Dakhlet Nouadhibou* qui en comptait jusqu'à là une seule (*Boulenour*) et ceci par décret n° : 2013-071 du 06 mai 2013, modifié par le décret n° : 2013-120 du 14 juillet 2013. Ce décret dénommant la Moughataa de Chami, fixe aussi ses limites par un polygone matérialisé par des points identifiables, pour la plupart, par des coordonnées géographiques (cf. la carte ci-dessous).

En plus des raisons citées ci-dessus et que nous pouvons considérer comme le contexte local, cette création d'un département à Chami correspondait selon les sources du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat à une stratégie de l'Etat mauritanien en termes d'organisation urbaine. Il s'agit d'anticiper le développement de l'urbanisme anarchique comme ce fût le cas de Nouakchott en créant des pôles urbains en milieu rural. L'Etat en a créé à *Nbeiket Lehwach* (2010) à l'Est du pays (*Hodh Chargui*), *Termess* au *Hodh El Gharbi* et la zone de *Bourat* au *Brakna* (2012). Donc ce sont en tout 4 pôles urbains qui sont en voie de réalisation.

Dans le cas de Chami, les objectifs de sa création étaient de :

- faciliter les services administratifs de base, la wilaya de Dakhlet Nouadhibou était auparavant circonscrite à un seul département, celui de Boulenour ;
- lutter contre la sédentarisation anarchique qui a dispersé les efforts de développement du pays et engendré des poches de pauvreté dans les différentes zones du pays ;
- favoriser un rééquilibrage démographique entre les différentes wilayas.

De la Moughataa à la ville

Comme énoncé précédemment, l'annonce publique à Nouakchott de la distribution de parcelles sur demande au niveau de la nouvelle Moughataa de Chami a créé une véritable ruée

vers le siège d'ISKAN, la société immobilière en charge de ce dossier. D'aucuns ont observé que ce public était majoritairement féminin ce qui suggère d'emblée qu'il s'agissait surtout de prête-noms (de commerçants) et donc de nouvelles histoires d'accaparament de terres pour la spéculation foncière. Comprenant cet enjeu, ISKAN a décidé de fermer définitivement le bureau d'enregistrement de Nouakchott et de le transférer à Chami au siège de la Moughataa. Les demandeurs furent donc obligés de prendre la route et de "découvrir" par eux même ce territoire dont ils voulaient acquérir une ou plusieurs parcelles. Bien entendu, la décision d'ISKAN a découragé certains demandeurs qui n'avaient pas prévu ce genre de sacrifices pour conclure des "marchés fonciers" pour un territoire dont le seul critère positif - à leurs yeux - était l'engagement du gouvernement mauritanien vis-à-vis de ce projet. Certains poussaient même l'engagement officiel vers des perspectives -sans doute -irréelles pour le moment : *"j'habite Nouakchott mais je tenais beaucoup à Chami [à y disposer des parcelles] car je vois l'avenir dans cette zone. Peut-être même que la capitale serait un jour là-bas. Vous savez que Nouakchott est inondable... (I.S, homme d'affaires).*

A l'image de cette personne mais pour différentes raisons que nous exposerons en détail dans le paragraphe suivant, des dizaines de familles se sont installés dans la ville.

Ainsi, une ville est née. Parmi les premiers éléments qui illustrent la mouvance dans cette nouvelle cité, on peut noter l'existence d'une gare pour les voyageurs à destination de Nouakchott et de Nouadhibou régulant ainsi les mobilités vers ces deux villes ainsi que les flux commerciaux qui commencent à se développer avec l'ouverture de quelques épiceries et de différents petits commerces. Un dispensaire et une école primaire qui a démarré durant l'année scolaire 2013-2014.

Plusieurs autres unités ont aussi fait leur entrée dans la ville comme la police, les services techniques de l'agriculture à l'image de la ceinture verte qui travaillera sur les aspects de prévention de l'ensablement.

Qui sont les premiers citoyens de Chami « nouveau » ?

La première vague d'habitants de la ville, celle qu'on peut appeler justement les pionniers étaient constituée par des familles d'anciens semi-nomades, originaires de la région- et non pas spécifiquement la zone de Chami, des ménages regroupant des hommes seuls issus d'autres régions du pays et qui cherchaient à développer de petites activités comme le commerce d'alimentation (boutiques), des dépôts de brique etc. Pour les anciens semi-nomades, leur situation matérielle est dans l'ensemble plus proche de la pauvreté (en milieu pastoral du Nord de la Mauritanie) avec en moyenne un capital physique de 10 têtes de chameau par ménage.

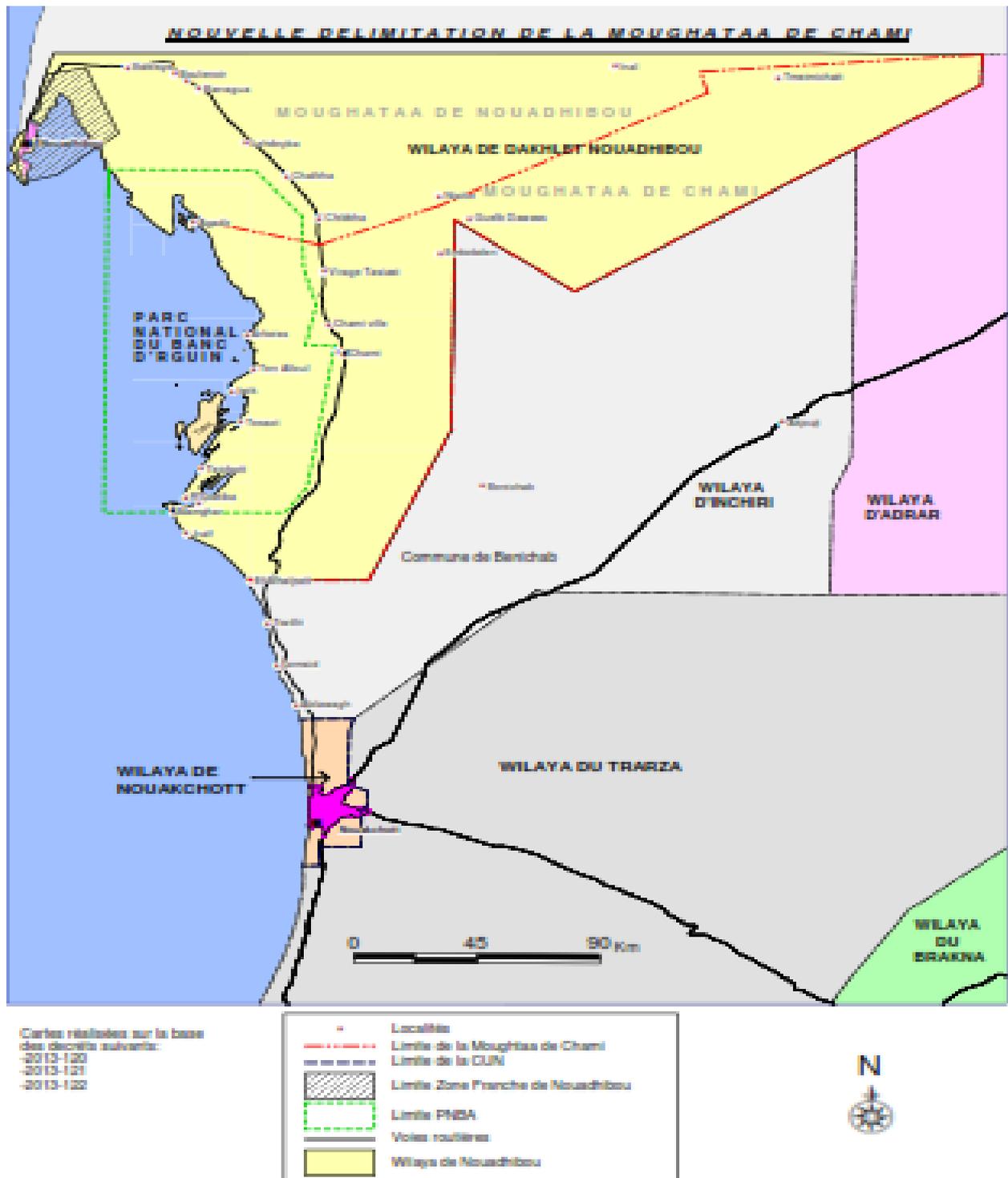
Les membres de ce groupe étaient enthousiastes de démarrer la construction de leurs habitation et on observe qu'ils négligeaient dans ce premier temps les clôtures, signe d'une certaine confiance par rapport aux litiges fonciers qui n'avaient pas encore commencé dans la ville.

Leurs motivations de s'installer sur place étaient variées mais un point commun concernait la scolarisation des enfants. On était fier en fait de pouvoir envoyer les enfants dans une école sur place et non pas à Nouakchott ou Nouadhibou en le confiant à des parents las -bas.

Chami signifiait pour ces habitants, l'éducation, les services de santé. Ils cherchaient à 'vivre comme dans les villes, c'est-à-dire organiser notre vie et éduquer les enfants de plus près'⁷.

Ce groupe d'habitants disposaient de leur cheptel dans la périphérie de Chami (près des points d'eau), laissé aux soins de quelques bergers qui assurait la garde groupée de plusieurs troupeaux. Certains membre du groupe étaient perplexes par rapport à leur gestion future de ce capital qui constitue leur principale source de revenu ne sachant pas en réalité comment leur présence en ville, leur 'urbanité (*hadar*) va s'articuler avec leur statut d'éleveur. Ils étaient au courant –de manière plutôt vague- des restrictions généralement imposées par les mairies à la présence d'animaux dans le milieu urbain des communes. Cependant, ils citaient volontiers le cas de Boulenoir et même Nouadhibou où la présence des animaux est autorisée ou en tout cas tolérée selon eux. Dans ce sens, on rencontre des familles qui projettent de lancer à l'avenir des *Mecharii* (projets) pour la vente du lait comme alternatives d'emploi pour leurs membres masculins en cas de non occupation. Ce dernier élément nous conduit en fait à la question de la représentation plus globale de Chami auprès de ces habitants. Comment ces habitants perçoivent ils leur nouvel espace ? Comment le distribue-t-il, le différencie-t-il ?

⁷Interview avec une femme de Chami (40 ans), semi-nomade.



© Source : Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, Nouakchott

La représentation de Chami parses habitants

La représentation de cette nouvelle ville chez ses habitants est assez complexe. En effet, pour certains cette ville est d'emblée prestigieuse car elle a été « *construite par l'Etat pour sa population et annoncée par la plus haute sphère de l'Etat et ceci depuis plusieurs années*

déjà. Nous existons sur la carte depuis longtemps ». Dans cette conception, Chami serait un synonyme de l'Etat et partant il est voué à un avenir radieux du fait qu'il sera accompagné durant tout son processus. On imaginait toutes les sociétés importantes du pays qui vont avoir des succursales sur place. Sans doute que les tenants de cette vision étaient réconfortés dans leurs idées en voyant une filiale de la société nationale industrielle et minière (SNIM) s'installer à Chami.

Quand nous réalisons ce travail de terrain, il n'y a pas encore beaucoup de repères ou lieux auxquels les habitants pouvaient s'identifier et commenter. Cependant, les cartes mentales qu'ils ont réalisées montrent clairement que certains lieux sont très importants pour eux et résumés même si j'ose dire leur image de Chami. Le premier de ceux-ci est la route bitumée qui relie Nouakchott à Nouadhibou. Il est vrai que c'est une infrastructure structurante pour l'ensemble de la région et qui a permis de désenclaver l'ensemble régional et en particulier Dakhlet Nouadhibou.

Le fait donc d'appartenir à cette route, d'habiter sur cet axe constitue pour ces habitants un référent important porteur d'espoir et de sécurité. Il y a cet aspect d'accessibilité qui est très important et que Chami semblait porter aux yeux de certains de ses habitants. Un autre lieu a été signalé par les habitants et représente une importance symbolique qui renvoie aussi bien au statut d'éleveurs que sont une majorité de la population mais pour les autres aussi. Il s'agit du château d'eau en construction. La disponibilité de l'eau est un élément vital pour tout système humain et le sentiment de besoin est encore plus fort lorsqu'on se trouve en plein désert comme c'est le cas de Chami.

Examinons maintenant les appréciations de groupes non habitants de cette ville car cela peut grandement équilibrer l'image de la ville et la situer à une position plus objective. Certains parmi les semi-nomades qui habitaient dans le rayon de la ville appréciaient bien la création de la ville comme surtout « *un lieu où l'on peut s'approvisionner en nourriture ou en intrants si cela va être possible* ». C'est aussi « *un lieu pour se soigner* ». Cependant Chami est perçue aussi comme ce qu'il n'est pas, son contraire. Ainsi, cet éleveur nous disait que « *Chami n'est pas une zone d'élevage et pour cette raison, il ne peut pas nous servir vraiment. Je n'ai pas demandé un terrain là-bas et ne suis pas prêt à en acheter.* »⁸.

Ce passage chez des « détracteurs » de la ville, nous conduit droit vers d'autres soucis ou points d'ombre que pose cette nouvelle création à certains de ses voisins et en particulier le parc national du Banc d'Arguin. En effet, alors que Chami symbolise le développement le PNBA, lui, symbolise la conservation.

Chami comme un défi à la conservation

⁸Interview avec un éleveur (62 ans) de la zone de Tasiast

Les mots « *Parc*⁹ », « *Banc d'Arguin* » et « *Imraguen*¹⁰ » sont venus plusieurs fois sur les lèvres des membres la nouvelle communauté de Chami que nous avons rencontrés. Il les situe dans le cadre du voisinage de leur ville soit pour dire que cette dernière disposait d'un domainemaritime, une ouverture sur la mer (l'océan atlantique) qui pourra être exploitée pour le tourisme soit pour dire que les pêcheurs *Imraguen* seraient des acteurs économiques importants à l'avenir. Selon ces habitants, ils pourraient revenir à des pratiques de commercialisation extensive du poisson séchée (*Tichtar*) -aujourd'hui révolues- dans les zones y compris à Chami. Mais pourquoi pas le poisson frais, étant donné la proximité de cette ville avec la mer ? En fait, le parc est plutôt perçu négativement, ces agents sont désignés à travers leurs voitures de services qui portent le logo sur lequel est dessiné des pélicans (*WatatYour en Hassaniya* : les voitures des oiseaux). On considérerait donc que le parc souffre d'une pénurie de poisson à tel point que c'est seulement le séché qui est disponible.

Ces propos simples pourtant devraient nous alerter sur les défis que pourrai poser à ce parc la présence très proche d'une ville appelée à se développer à l'avenir proche. En effet, penser à l'exercice systématique du tourisme dans le parc sans précaution pour son environnement écologique fragile et pire encore la considération du parc comme un lieu destructeur du poisson, ce qui est tout le contraire de la réalité et fonction des parcs qui favorisent en fait la reproduction du poisson

Pour la direction du PNBA, la construction de cette ville à la limite orientale du parc constitue une menace pour le parc dans la mesure où elle « *va diminuer fortement son isolement qui constitue sa meilleure protection* ».

Éléments nouveaux pour l'urbanisation en Mauritanie ?

La création de la ville de Chami a permis de donner un nouveau souffle à l'urbanisation en Mauritanie déjà sérieusement touchée par l'expérience éphémère de Nouakchott. L'originalité de cette expérience est qu'elle est intervenue dans le contexte du code de l'urbanisme (loi 2008-07). Elle a été aussi une initiative venue d'en haut (l'Etat mauritanien) et non pas une réponse à la pression de la demande sociale comme c'était le cas dans des expériences d'installation des populations au niveau de Nouakchott. L'Etat a donc planifiée pour la première fois la construction d'un centre urbain en plein désert, a dessiné ses plans décidé des critères de son occupation et a exécuté les plans. Il a prévu les différentes zones (résidentielle, commerciale industrielle) et construit les équipements collectifs en temps opportun.

Par ailleurs,

- l'utilisation d'une agence publique de logement (ISKAN) comme l'interface principal alors que dans le cas de Nouakchott c'était l'administration ;

⁹Le PNBA couvre une superficie de 12000 km², c'est une zone humide d'importance internationale. C'est aussi une zone marine nourricière. Il a été créé en 1976. Son administration gère la pêche locale, Imraguen et le surveillance de la pêche motorisée.

¹⁰Les *Imraguen* (sing. *Amrig*) sont une population de pêcheurs mauritaniens autochtone dans le PNBA. Le terme est berbère et renvoie à l'exercice du métier de la pêche.

- l'Etat a voulu doter la nouvelle ville d'une zone industrielle qui soit complémentaire de celle de Nouadhibou. Ainsi, plusieurs filières de la SNIM (pour les constructions routières : ATTM, la transformation de fer : SAFA et le tourisme : SOMASERT) commencent à s'installer dans cette ville pour développer leurs activités en bénéficiant de certains privilèges fonciers prévues par la loi sur la zone industrielle rattachée à cette nouvelle Moughataa).
- Au niveau social, la nouvelle Moughataa pourra servir les populations des *Imraguen* du PNBA en approchant les services comme l'éducation et la santé et pourrait leur permettre de développer des activités commerciales diverses (restaurants, vente de poisson sèche ...). De ce point de vue la Moughataa est perçue comme une opportunité pour le PNBA, allégeant la demande des villageois sur son territoire et canalisant ainsi une partie de la forte demande sociale de ses habitants.



Vue aérienne de Chami, 2014

©En Haut !



Vue des logements de la société ISKAN. Photo Taleb, 2014

Les résultats du travail de terrain montrent l'attachement des habitants de Chami à un idéal de leur ville où les services de base sont disponibles et gratuits ou bon marché, les litiges fonciers sont absents et une administration proche de ses sujets et intégrant ces derniers dans l'approche de la maîtrise du territoire et en premier lieu l'accès à la propriété foncière. En fait, on ne peut pas dire que toutes ces attentes sont en cours de réalisation à Chami mais au moins une grande partie est d'ores et déjà assurée dans cette ville émergente.

A la différence de Nouakchott, l'appropriation de l'espace se faisait par dressage d'une tente ou construction d'une chambre mais point par clôture imposée ce qui suggère une confiance dans le lotissement entrepris par l'administration et le non attente de litiges sur les mesures des parcelles acquises.

Il est perceptible que l'administration a capitalisé les différentes expériences de Nouakchott pour se prémunir contre la spéculation foncière flagrante. Dans le cas de Chami, la compétition entre les autochtones et les autres n'était pas évidente. Il y'en avait même pas on peut dire car ils n'étaient pas tournés sur les mêmes produits. La majorité des allogènes (ici, on entend les originaires d'autres régions de la Mauritanie) visaient des parcelles à usage commercial. Les autochtones de leur côté contemplant sur le long terme et appréhendent avec envie les conduites d'eau qui arrivent en ville avec des questions sur la possibilité de domestiquer aussi avec eux leur troupeau de chameaux et petits ruminants qui sont pour le moment dans les environs de Chami.

Par ailleurs, la création de Chami a été placée sous la houlette de la loi d'orientation 2010-01 du 07 janvier 2010 portant sur l'aménagement du territoire. Celle-ci prévoit « l'organisation d'espaces favorisant leur développement économique, la lutte contre la pauvreté, l'intégration des populations, la solidarité dans la répartition des Infrastructures, des activités, des services et de la fiscalité locale ainsi que la gestion maîtrisée de l'espace ». En partant de ce point comment par exemple Chami pourra intégrer les activités économiques des Imraguens avec celles des éleveurs dans une perspective respectueuse des contraintes de la conservation ?

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Risque de croissance de la population avec une influence néfaste sur la conservation | <ul style="list-style-type: none"> • Opportunité pour le tourisme. Structuration des services. Développement d'un point de commercialisation pour la pêche. • Exode de la population du Parc vers Chami = moins de pression à l'intérieur • Promouvoir la ville de Chami pour qu'elle soit pionnière dans le domaine de la médecine et de l'environnement |
|--|--|

Conclusion

La création de cette ville s'inscrit dans le cadre de la volonté des autorités publiques de réorganiser le système d'urbanisation du pays afin de lutter contre les occupations spontanées des terres à usage d'habitation, redistribuer au mieux les infrastructures existantes du pays entre ses différentes zones et de lutter contre le peuplement dispersé de petits villages en les regroupant en une localité dotée des préalables d'une ville moderne. Cependant l'intégration des différentes activités du territoire du département (pêche, élevage, tourisme et mines etc.) constituera le véritable défi du fait de l'équilibre (précaution) à observer par exemple vis-à-vis du PNBA qui est un Bien sensible.

Bibliographie

- Abdallahi C.O., 1995, Étude sur la migration et urbanisation en Mauritanie, Rapport, ONS, p 3
- Bosen E, et Marfaing L. eds. 2007. Les nouveaux urbains dans l'espace Sahara-Sahel. Un cosmopolitisme par le bas, Paris : Khartala.
- Bertacchini, Y. et Venturini, M-M. (2007). Tic, culture, territoire : entre médiation et numérisation, Intelligence territoriale : Le Territoire dans tous ses états. Toulon, Presses Technologiques, p. 316.
- Berthoz, A. (2005). Espace perçu, espace vécu, espace conçu. In A. Berthoz et R. Recht. (dir.), *Les espaces de l'homme* (p. 127-160). Paris, Odile Jacob.
- Dionne B., 2006, Quelques données fondamentales des politiques domaniales. In Ministère de la Culture (ed.) : Nouakchott, 50 ans de défi, SEPIA
- Diagana I., 1993, Croissance urbaine et dynamique spatiale à Nouakchott, Thèse de doctorat, Lyon.
- Desiré-Vuillemin G., 1998. Les villes sahariennes dans leur évolution et dans leur rôle. In Frérot A.M (dir.), *Espaces et Sociétés en Mauritanie*, Tours, Urbama, 33, 1998, pp. 67-76.

D'hont O. 1985. les kébé de Nouakchott : contribution à l'étude de la sédentarisation en milieu urbain de populations nomades sinistrées. Thèse de 3^e cycle, Université Paris V, 364p.

OuldCheikh A. W., 2006, « Nouakchott, capitale nomade ? », La ville ou l'État ? Développement politique et urbanité dans les espaces nomades ou mobiles (Mauritanie- Sénégal- Inde, et retour), Rouen, publications des universités de Rouen et Havre.

SNEH K. 2010. La route Nouakchott-Nouadhibou, thèse de Doctorat, Université du Havre
KoitaT. 1996. Urbanisation des populations nomades en Mauritanie : changements sociaux et économiques. URBAMA. Fascicules de recherches. N 29.